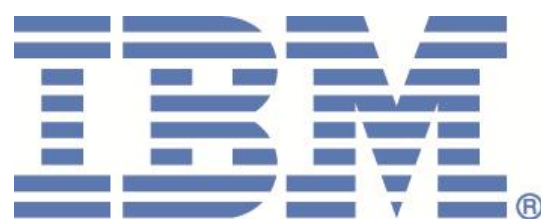




AERO-CLUB DE FRANCE



2011 **Prix** de l' **Innovation** **Technologique**

Air et Espace

Commission Innovation Technologique de l'Aéro-Club de France
6, Rue Galilée 75116 - Paris - Tél : 01 47 23 72 72 - Fax : 01 47 23 50 90
E-mail : aeroclub@aeroclub.com - www.aeroclub.com/innovations.htm

Sommaire

- Présentation du Prix p 3
- Historique des éditions précédentes p 4
- Règlement du Prix p 7
- Dossier de candidature p 9

La Commission Innovation Technologique

Cette Commission de l'Aéro-Club de France, animée par Monsieur Claude LELAIE, Special Advisor to CEA, Airbus Industrie, pilote d'essais, a pour principale mission : recenser les projets aéronautiques et spatiaux innovants, tant sur des critères d'environnement, de construction, de réduction des coûts et d'esthétique ; aider les «petits» inventeurs dans l'élaboration de leurs projet et leur promotion auprès des industriels et décideurs.

Appel à candidatures

Le Prix de l'Innovation Technologique est ouvert à tous les projets (respectant les conditions de participation du règlement) présentant une innovation dans les domaines de l'Aéronautique et du Spatial.

Si vous avez un projet dont le bien-fondé se démontre soit sur papier, soit à l'état de maquette, soit à l'état de prototype, vous êtes invités à prendre contact au plus vite avec l'Aéro-Club de France. Vous pouvez retirer votre dossier de participation soit:

- Par courrier à l'Aéro-Club de France, Prix Innovation Technologique 2011, 6 rue Galilée, 75782 Paris Cedex 16
- Par téléphone au : 01 47 23 72 72
- Par courriel à aeroclub@aeroclub.com
- En ligne sur le site : <http://www.aeroclub.com/innovations.htm>

Seuls seront acceptés les dossiers conformes au règlement du Prix de l'Innovation Technologique et retournés **avant le 31 mai 2011** à :

Aéro-Club de France
Prix de l'Innovation Technologique 2011
6 rue Galilée - 75782 Paris Cedex 16

Remise des Prix

Seront récompensés pour une valeur totale de 10 000 euros les projets sélectionnés par le Grand Jury.

La remise des Prix aura lieu lors des journées professionnelles du 49ème Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace du 20 au 26 juin 2011 au Bourget.

Historique des éditions précédentes

2009 : Prix remis au cours du Salon du Bourget

Les prix ont été dotés par IBM, notre partenaire, d'un montant total de 10 000 Euros

La remise des Prix a eu lieu sur la terrasse de l'Aéro-Club de France lors du Salon du Bourget, jeudi 18 juin en présence de Monsieur Bussereau.

Un Grand Jury Prestigieux :

sous le patronage de

- Monsieur Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports
- Monsieur Daniel CHAFFRAIX, Président d'IBM France

- Monsieur Frédéric ALLARD (IBM)
- Monsieur Gérard FELDZER (Directeur du MUSEE DE L'AIR ET DE L'ESPACE)
- Monsieur Jean-François GEORGES, Président de l'Aéro-Club de France
- Le Général Vincent LANATA (Ancien Chef d'Etat Major de l'ARMEE DE L'AIR)
- Monsieur Claude LELAIE, Président de la Commission Innovation Technologique (AIRBUS)
- Monsieur Jean-Georges MALCOR (THALES)
- Monsieur Jean-Luc PUGNET (IBM)

Lauréats du Prix Innovation Technologique de 2009



De gauche à droite : Mrs Claude LELAIE (président de la commission), Jean-François GEORGES (président de l'Aéro-Club de France), Dominique BUSSEREAU (secrétaire d'Etat chargé des Transports) , Mlle Loréline DUMONT(lauréate – représentant l'Estaca), Mrs Daniel CHAFFRAIX (président d'IBM France), Hubert CHRETIEN (lauréat), Mme Anne LAVRAND (lauréate) et Mr Mathieu PLACHOT (lauréat du Grand Prix)

Le Grand Prix a été accordé à Monsieur Mathieu PLACHOT pour son projet maquette La Surveillance Spectrale Systématique « Le dispositif S3 ». A 20 ans, il explique que l'écoute experte associée à l'analyse spectrale des bruits d'un moteur devient une méthode de diagnostic capable de détecter des défaillances naissantes.

Le 2e prix ex-aequo remis pour les projets prototypes et le projet papier a été remis à :

- Monsieur Hubert CHRETIEN pour son Système d'ouverture pour parachute de secours radio-commandé par l'instructeur ;
- Madame Anne LAVRAND pour son avion électrique « Electra » qui a volé pour la première fois en décembre 2007 ;
- Mademoiselle Loréline DUMONT représentant l'école ESTACA, pour son « Greenway System » : motorisation électrique des roues d'un avion de ligne permettant un déplacement « plus propre » au sol.

2007 : Prix remis au cours du Salon du Bourget

Président du jury

Monsieur Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, chargé des transports.

Jury

Madame Claudie HAIGNERE, Cosmonaute, ancien Ministre de la Recherche, Messieurs Jean-François GEORGES, Président de l'Aéro-Club de France, Dominique HEDON, Directeur Général de SAFRAN, Thierry KUNICKI, Directeur IBM, François LEVELUT, Directeur IBM, Bruno STOUFLET, Directeur technique DASSAULT-AVIATION.

Lauréats

- Projet d'étude « papier » : Monsieur Pierre VENUAT
Robot de découpe fuselage d'avions en fin de vie
- Projet à l'état de « maquette » : Monsieur Jean-Pierre HOCHART
Parawatt - Dispositif de propulsion électrique pour un paramoteur
- Projet à l'état de « prototype » : Monsieur Michel DESCLAUX
Moteur à trois cylindres indépendants

2005 : Prix remis au cours du Salon du Bourget

Président du jury

Monsieur François GOULARD, Ministre délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche

Jury

Messieurs G. FELDZER, Président de l'Aéro-Club de France, Jean-François GEORGES, Vice-Président de l'Aéro-Club de France, Philippe LE CORRE et Marc LE MARIGNIER, IBM France, François QUENTIN, Directeur général de la division aéronautique de Thales, Olivier HORAIST, Directeur de la gestion des cadres dirigeants du groupe SAFRAN, le Général Hervé REMY, représentant Monsieur le Général Richard WOLSZTYNSKI, Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air.

Lauréats

- Projet d'étude « papier » : Monsieur Christophe BONNAL
Etude d'une mission visant à désorbiter des débris à l'aide de « tethers »
- Projet à l'état de « maquette » : Monsieur Pierre-Yves DUCHESNE
Concept de ballon dirigeable autonome (O.V.O - Objet Volant d'Observation)

- Projet à l'état de « prototype » : Monsieur Serge PENNEC
Mise au point d'un moteur Diesel pour avion léger
- Prix « écoles » : Monsieur Hubert FORGEOT
Drône autonome solaire de détection des feux de forêt
- Prix « entreprises » : Monsieur Bernard STERVINO
L'infusion de résine, procédé d'imprégnation pour structures aéronautiques

1999 : Prix remis au cours de la soirée du 250ème numéro de la revue *Aviation & Pilote* dans les locaux de l'Aéro-Club de France

Président du Jury

Monsieur Gérard FELDZER président de l'Aéro-Club de France

Jury

Madame BUDD (Clubs CRIN), Messieurs ARMBRUSTER (Aérospatiale), BETIN (SNECMA), CHARHON (Fondation de France), CSUKAI (A.N.V.A.R), BREAUD et CALLIES (Aviation & Pilote).

Lauréats

- Projet papier : Monsieur Didier NOIRBENT
Réserve permettant de prévenir un défaut d'alimentation en carburant
- Projet maquette : Monsieur Jean-Louis TOURNIER
Interface et protocole pour pilote d'avions légers sourds
- Prototype : Monsieur Daniel DALBY
Principe de réalisation d'avions légers à partir d'éléments du commerce préfabriqués (échelles...)

1997 : Prix remis au cours du Salon du Bourget

Président du Jury

Monsieur Gérard Feldzer, président de l'Aéro-Club de France

Jury

Messieurs P. JURGENSEN (A.N.V.A.R), A. BENSSOUSSAN (C.N.E.S), E. BREZIN (C.N.R.S), P. GRAFF (D.G.A.C), M PETTIT (Ecole Polytechnique), E. ENDT (E.N.S.CI), F. CHARHON (Fondation de France), D. HANGARD (I.N.P.I), E. MARCHEGAY (Intertechnique), C. MARCHAL (ONERA), M. DEMAZURE (Palais de la Découverte), J-R. GERMAIN (Science & Vie), J-P BECHAT (SNECMA), J-J DUBY (Supelec), LOUP (Architecte, dessinateur humoriste), F. BASCHET (Designer).

Lauréats

- 1er Prix : Monsieur Jean-Paul DOMEN
Bulle d'orage (1ère montgolfière sans flamme)
- 2ème Prix : Monsieur Alain MIROUZE
Surfballooning (avion de vol libre gonflable)
- 3ème Prix : Club Aérospatial Cellois
Avion électrique solaire

REGLEMENT DU PRIX

Article 1 : Concours de l'Innovation Technologique Air et Espace

Fidèle à ses missions, l'Aéro-Club de France entend encourager les projets en matière d'innovation aéronautique ou spatiale en créant le Concours de l'Innovation Technologique doté de plusieurs prix.

Article 2 : Les Prix et récompenses

La société IBM peut récompenser plusieurs catégories de projets à différents niveaux d'avancement :

- * Projets d'étude "papier",
- * Projets à l'état de maquette,
- * Projets à l'état de prototype.

L'organisateur du concours se réserve :

- * Le droit de créer d'autres Prix,
- * Le droit de ne pas récompenser une ou deux des catégories définies ci-dessus dans l'hypothèse où aucun des projets présentés ne serait retenu. Dans ce cas, les autres catégories bénéficieraient seules de la dotation.

Article 3 : Les participants

Le Concours Innovation Technologique est réservé aux projets individuels. Sont exclus les projets présentés par des sociétés (bureaux d'étude, recherche développement...), les associations émanant de sociétés, les personnels qualifiés travaillant dans les grandes sociétés aéronautiques et bénéficiant, à ce titre, d'une infrastructure pour l'étude et la mise en oeuvre de leur projet, même si ceux-ci présentent leur projet à titre individuel.

Par contre, sont acceptés les projets présentés par les sociétés types : artisan-commerçant ; en nom propre ; EURL.

Article 4 : Les critères

Un ou plusieurs de ces critères sont pris en compte :

- * Innovation (technologies nouvelles, aides à la conception, ...),
- * Respect de l'environnement (pollution sonore, pollution de l'air, ...),
- * Performances (masse / vitesse, records, ...),
- * Economie d'énergie (consommation, ...),
- * Energies nouvelles (solaire, ...),
- * Design,
- * Applications industrielles,
- * Réduction des coûts (entretien, exploitation, fabrication, ...).

Article 5 : La sélection des projets

Les projets sont collectés et sélectionnés par la Commission Innovation Technologique de l'Aéro-Club de France. Plusieurs dossiers sont sélectionnés pour être présentés lors du Salon Aéronautique du Bourget à un Grand Jury composé de personnalités. La commission se réserve le droit de vérifier l'antériorité des projets et d'exclure les plagiats notoires.

Article 6 : Le Grand Jury

Lors de chaque Salon Aéronautique du Bourget, le Grand Jury détermine les gagnants parmi la sélection de la Commission Innovation Technologique de l'Aéro-Club de France.

Article 7 : Dates

Les dossiers retirés auprès de l'Aéro-Club de France, soit dans les locaux, soit sur le site internet, sont à retourner le **31 mai 2011** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à :

Aéro-Club de France
Prix de l'Innovation Technologique 2011
6 rue Galilée
75782 Paris Cedex 16

Article 8 : Dossier de participation

Dans chaque catégorie, un seul dossier par candidat. Le dossier, **adressé en double exemplaire**, doit être rempli **dans son intégralité**. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

A joindre impérativement au dossier :

- un curriculum vitae du candidat porteur du projet
- une copie du règlement dûment signée portant la mention «Lu et approuvé »

D'autres documents annexes éventuels (descriptions, calculs, photos,) sont acceptés sous réserve d'une identification claire : titre du projet, nom de l'auteur.

Aucun document ne sera retourné.

Article 9 : Confidentialité

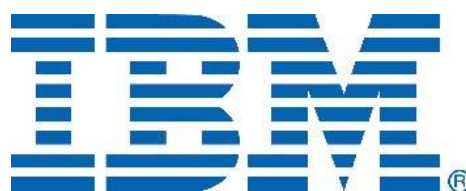
Les documents transmis à la Commission Innovation Technologique de l'Aéro-Club de France feront l'objet d'une parfaite confidentialité.

Article 10 : Règlement

La participation au «Concours Innovation Technologique Air et Espace» implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité ainsi que la renonciation à toute réclamation.

Pour la Commission Innovation Technologique
Son Président,
Monsieur Claude LELAIE

Pour l'Aéro-Club de France
Son Président,
Monsieur Jean-François GEORGES



DOSSIER DE CANDIDATURE

à retourner avant le 31 mai 2011

Aéro-Club de France
Prix Innovation Technologique 2011
6 rue Galilée - 75116 Paris

CONCOURS "INNOVATION TECHNOLOGIQUE" 2011

DOSSIER DE PARTICIPATION A ADRESSER EN DOUBLE EXEMPLAIRE

N°:

Catégorie :

(Ne rien inscrire dans cet espace)

PRESENTATION A RESPECTER POUR PREPARER VOTRE DOSSIER DE PARTICIPATION

Joindre au présent dossier à envoyer en double exemplaire :

- *un curriculum vitae du candidat porteur du projet*
- *une copie du règlement dûment signée portant la mention «Lu et approuvé »*

Identité du participant

Mme, Mlle, Mr

Adresse

Téléphone

Télécopie

E.mail

Cochez la catégorie pour laquelle vous concourez

- Projets d'étude "papier"
- Projets à l'état de maquette
- Projets à l'état de prototype

Les projets présentés doivent avoir un lien avec l'Aéronautique et l'Espace, quelle que soit la catégorie dans laquelle les participants concourent.

Projets d'étude "papier" : un principe a été découvert et on peut par les lois de la physique en justifier le bien-fondé.

Projets à l'état de maquette : un principe nouveau fonctionne à l'état matériel (modèle réduit, maquette).

Projets à l'état de prototype : un principe qui préfigure déjà un dispositif brevetable fonctionne à une échelle proche de celle du modèle définitif.

Quoi de neuf ?

1 – Description sommaire de l'invention

2 – Dans quel(s) domaine(s) apporte-t-elle une nouveauté ?

(Cf. article 4 "Les critères" du règlement du concours)

Etes-vous réaliste ?

3 – Où en êtes-vous actuellement ?

4 – Marques d'intérêt déjà obtenues

(Donnez la liste des marques d'intérêt ou des contacts avec des professionnels. Fournissez-en la preuve).

Facultatif : Dossier Technique, Annexes
(Si vous le jugez nécessaire)

Enumérez, titrez et numérotez chacun des documents joints à votre dossier (publications, articles, rapports, photos, croquis, vidéo, CD ...).

Document N°1

Document N°2

Document N°3

Document N°4

Document N°5

Les membres de la Commission et du Jury s'engagent à ne communiquer aucune information issue de ce dossier.

Tout dossier incomplet, illisible ou adressé en un seul exemplaire sera refusé.